



# "tout change... pour les uns...rien ne change...pour les autres" (un prophète)

Le 03 octobre 2018 s'est tenu le comité technique de la DNRED. Il s'agissait d'évoquer concrètement les 65 étapes de la refondation dans une instance de représentation et de dialogue social. Et comme à l'accoutumée, vos représentants n'ont pas été déçus, juste dépités!

Il faut préciser que s'organisent, de manière plus ou moins concomitante, des réunions de service majeures pour certains agents de la DNRED sans véritable dialogue social.

Pourtant, nous reconnaissons à la directrice son engagement sans faille dans l'action de la refondation. Cependant, ce rythme l'empêche d'entendre certains doutes formulés par les agents, ainsi que la pression qui s'exerce dans certains services. Nous le SNAD CGT et d'autres organisations syndicales n'avons pas les mêmes échéances que nos actuels cadres sup : nous attendons une refondation sur le long terme et pas un « home staging » de la DNRED.

Des réalisations de la refondation sont d'ores et déjà mises en œuvre dans cette DNRED NG :

- le rôle du magistrat adjoint à la DI et les contours d'actions de la cellule de contrôle interne, présenté comme un moyen pour tous les acteurs (agent, vh) de donner une assurance raisonnable de maîtrise des risques. Si l'harmonisation des pratiques, notamment la sécurisation des actions des agents de la DOD, était appelée de nos vœux, nous avons dû encore une fois rappeler qu'il existait avant la refondation des bonnes pratiques dans certains services et que jeter l'opprobre sur tout un système n'est pas efficace.

A noter que la DI ne souhaite pas que ce contrôle interne soit "une usine à gaz". Nous partageons ses attentes à savoir que les agents soient avisés du but du contrôle interne pour susciter leur adhésion ;

- le contrôle comptable et le contrôle de supervision sont maintenant pratiqués ;
- le renforcement du commandement DOD est effectif ;
- le debriefing, le retex, la synthèse ops et le projet ops sont mis en œuvre ;
- des doctrines d'emploi des services (GSO,BCRE...) sont rédigées ou en voie de rédaction ;
- la gestion des marchandises saisies passe de la compétence de la recette à celle de l'AP
- des formations à la sécurisation et à la classification ont été entreprises.

Quelques sujets demeurent en tergiversation :

- OGAR et BCR: si l'avenir de l'un est moribond, les évolutions ergonomiques de l'autre se font attendre pour satisfaire les usagers ( n'en déplaise à certains qui se voient contraint d'envisager un sondage de satisfaction des usagers),

- le projet d'instruction aviseur n'est toujours pas validé,
- les packs habilitations par service,

- le mal nommé « droit d'alerte » ne doit pas être un élément de dialogue participatif, la DI et son adjoint appellent à un cadrage précis de cette pratique.

Comme une ritournelle, les sujets gestion des aviseurs et Fp aviseur ont monopolisé les esprits: alors pèle mèle pas de réponse claire et concrète sur le devenir des agents qui n'ont pas

réussi leur habilitation, un projet de doctrine aviseur sera présenté le moment opportun, la question du recyclage des habilitations est dorénavant prise en compte...

Une pratique se dessine et nous préférons alerter: c'est le rôle alloué au psychologue: une nouvelle fois la DNRED veut imiter les autres services, mais si sa présence paraît louable, il est à craindre que la hiérarchie en profite pour se cacher derrière un nouveau « secret » pour nuire aux agents, y compris pour des sujets purement RH.

A noter également, que nous avons demandé des précisions sur l'engagement moral, il n'est pas contraignant (cela est dorénavant écrit). Par ailleurs, nous avons nous aussi notre marotte, nous avons rappelé que nous attirons l'attention que les informations (plan de formation FP, DUERP...) soient communiquées aux agents et que le verrou VH disparaissent.

En l'absence de document les OS et en accord avec la directrice le vote relatif à la performance BOP est reporté.

L'administration a proposé au vote des fiches de poste pour des emplois de cadre sup Si celle de chef de la cellule contre-prolifération a obtenu notre aval, nous sommes restés estomaqués face aux mensonges éhontés de l'administration sur les postes déjà largement fléchés (chef d'antenne coordonnateur à St Martin et chargé de mission Aviseurs) et donc nous avons quittés la séance.

**Pour conclure, on ne peut que constater à regret qu'il y a toujours un problème de traitement de l'humain dans cette maison et qu'il ne faut pas respirer la compote ça fait tousser....**